



**AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DES ACTIONNAIRES ET DES TITULAIRES DE POLICES AVEC PARTICIPATION**

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires et des titulaires de polices avec participation de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie** se tiendra au St. Andrew's Club & Conference Centre, 150 rue King Ouest, 27^e étage, à Toronto en Ontario, le mercredi 29 avril 2015 à 15 h 30 aux fins suivantes :

1. Recevoir et étudier le rapport des administrateurs et les états financiers pour l'exercice écoulé, de même que le rapport de l'auditeur;
2. Élire des administrateurs;
3. Nommer PricewaterhouseCoopers s.r.l. comme auditeur et autoriser les administrateurs à déterminer la rémunération de l'auditeur; et
4. Traiter tout autre sujet pouvant être présenté à l'assemblée générale selon la procédure.

Fait à Kingston, Ontario, le 2 mars 2015.

Par ordre du conseil d'administration,
La secrétaire générale,

Anne E. Butler

S'il ne vous est pas possible d'assister à l'assemblée générale en personne, veuillez remplir, dater et signer le formulaire de procuration ci-joint et le retourner à l'agent de transfert d'actions pour la compagnie, Société de fiducie CST dans l'enveloppe prévue à cette fin ou le soumettre électroniquement. Pour être valide, la procuration doit être produite auprès de la Société de fiducie CST au moins quarante-huit heures avant la tenue de l'assemblée générale.

Cette page a été laissée en blanc à dessin

CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS PAR LA DIRECTION

La présente circulaire de sollicitation de procurations par la direction est fournie en lien avec l'assemblée générale annuelle des actionnaires et des titulaires de polices avec participation de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (la « société ») qui se tiendra au St. Andrew's Club & Conference Centre, 150 rue King Ouest, 27^e étage, à Toronto, en Ontario, le mercredi 29 avril 2015 à 15 h 30 (« l'assemblée générale »), et de toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement. Les renseignements contenus dans ce document sont en date du 2 mars 2015.

PROCURATION ET SOLLICITATION DE CELLE-CI :

- a) **LA DIRECTION DE L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE SOLLICITE VOTRE PROCURATION.** La société assume le coût de ladite sollicitation. Il est entendu que celle-ci sera faite principalement par la poste, mais les membres du personnel de la société peuvent également la solliciter en personne.
- b) **Si vous nommez le (la) représentant(e) de la direction à titre de fondé de pouvoir pour agir en votre nom, les droits rattachés à vos actions ou à vos polices avec participation (selon le cas), à moins d'avis contraire de votre part, seront exercés :**
 - (1) pour l'élection des personnes désignées comme candidates au rôle d'administrateur; et
 - (2) pour la nomination du cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l. à titre d'auditeur.**En ce qui a trait à toute modification des sujets mentionnés dans l'Avis de convocation ou de tout autre sujet pouvant être présenté à l'assemblée générale selon la procédure, votre procuration confère un pouvoir discrétionnaire à la personne qui y est nommée pour voter relativement à ces sujets, conformément à son jugement.**
- c) Une procuration qui sera votée à l'assemblée générale doit être produite (1) à la secrétaire générale de la société au plus tard au début de l'assemblée générale, ou de toute remise ou de tout ajournement de celle-ci, ou (2) à l'attention des Services de procuration, Société de fiducie CST, C.P. 721, Agincourt, Ontario M1S 0A1, au moins 48 heures avant le début de l'assemblée générale.
- d) Vous pouvez annuler votre procuration validée (1) en remplissant et en signant une procuration portant une date ultérieure et en la produisant à la Société de fiducie CST ou à la société selon le délai fixé ci-dessus, (2) en présentant vous-même une demande par écrit ou en demandant à votre mandataire autorisé par écrit de le faire ou, si l'actionnaire ou le titulaire de police avec participation est une société par actions, la procuration doit porter le sceau de la société par actions ou être signée de la main d'un dirigeant ou d'un mandataire dûment autorisé de celle-ci (i) au siège social de la société en tout temps jusqu'au dernier jour ouvrable qui précède le jour de l'assemblée générale, ou de toute remise ou de tout ajournement de celle-ci, au cours de laquelle la procuration doit être utilisée, ou (ii) auprès du président de l'assemblée générale avant le début de l'assemblée générale le jour de l'assemblée générale ou de toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, ou (3) de toute autre façon permise par la loi.
- e) **VOUS AVEZ LE DROIT DE NOMMER UNE PERSONNE (QUI N'EST PAS NÉCESSAIREMENT ACTIONNAIRE OU TITULAIRE DE POLICE) AUTRE QUE LES PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ADMINISTRATION DANS LA PROCURATION CI-JOINTE À TITRE DE FONDÉ DE POUVOIR POUR VOUS REPRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.** Si vous désirez vous prévaloir de ce droit, vous n'avez qu'à inscrire le nom de cette personne dans l'espace prévu à cette fin dans le formulaire de procuration.

CAPITAL-ACTIONS ET PRINCIPAUX DÉTENTEURS DE CELUI-CI :

- a) Le capital-actions de la société, actuellement émis et en circulation, est composé de **985 076** actions ordinaires entièrement libérées, sans valeur nominale. Chaque action donne droit à un (1) vote à chacune des assemblées générales de la société.
- b) Les actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 2 mars 2015 ont le droit d'assister à l'assemblée générale annuelle et de voter en personne ou par procuration.
- c) Les portefeuilles en excédent de 10 % du total des actions en circulation figurent ci-dessous :
 - (i) E-L Financial Services Limited
- Actions détenues : **968 607**, soit **98,3 %** des actions ordinaires en circulation.

TITULAIRES DE POLICES AVEC PARTICIPATION :

- a) Toute personne titulaire d'une police avec participation pour laquelle aucune prime n'est en souffrance a le droit d'assister à l'assemblée générale annuelle et de voter en personne ou par procuration.
- b) Tout titulaire de police avec participation a droit à un (1) vote lors de chacune des assemblées générales annuelles de la société auxquelles les titulaires de polices avec participation ont le droit d'assister et de voter.
- c) Le nombre de votes des titulaires de polices avec participation au 2 mars 2015 est de 63 191.

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS :

- a) Conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), le mandat de tous les administrateurs actuels se termine à la fin de l'assemblée générale annuelle. Il est proposé que les personnes dont les noms figurent ci-après soient mises en nomination pour être élues à titre d'administrateurs de la société, en vue de remplir un mandat à compter de la date de leur élection comme administrateurs jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale annuelle, ou jusqu'à la date à laquelle leurs successeurs seront élus ou nommés. La direction ne connaît pas de raisons pour lesquelles l'une des personnes désignées ne serait pas en mesure d'agir à titre d'administrateur, mais si cela devait se produire avant la tenue de l'assemblée générale, les personnes désignées dans le formulaire de procuration ci-joint se réservent le droit de voter pour un autre candidat, à leur discrétion.
- b) Le conseil d'administration a fixé à quatorze (14) le nombre d'administrateurs devant être élus lors de l'assemblée générale annuelle, soit neuf (9) administrateurs pour le compte des actionnaires et cinq (5) administrateurs pour le compte des titulaires de polices. Lors de cette assemblée générale annuelle doivent être élus par vote cumulatif des actionnaires, neuf (9) administrateurs de la société (pour le compte des actionnaires), et aucun actionnaire ne doit voter pour un plus grand nombre d'administrateurs pour le compte des actionnaires que celui ayant été fixé, et doivent être élus par les titulaires de polices avec participation, cinq (5) administrateurs de la société (pour le compte des titulaires de polices), et aucun titulaire de police avec participation ne doit voter pour un plus grand nombre d'administrateurs pour le compte des titulaires de polices que celui ayant été fixé.

Administrateurs pour le compte des actionnaires⁽¹⁾	Résidence	Poste et occupation principale	Administrateur depuis
Andrew S. Birrell	Surrey, Royaume-Uni	Chef des finances Guardian Financial Services	mai 2013
John Brierley	Oakville, Ontario	Administrateur	avril 2014
Edward M. Iacobucci	Toronto, Ontario	Doyen, Faculté de droit Université de Toronto	avril 2008
Duncan N. R. Jackman	Toronto, Ontario	Président du conseil d'administration L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie	avril 1997
Clive P. Rowe	New York, New York	Associé Oskie Capital	avril 2000
Stephen J.R. Smith	Toronto, Ontario	Président First National Financial Corporation	avril 2008
Mark M. Taylor	Mississauga, Ontario	Administrateur	avril 2003
Jacques Tremblay	Ajax, Ontario	Associé Oliver Wyman Actuarial Consulting	avril 2014
Jonathan J. Yates	Shrewsbury, Royaume-Uni	Chef de la direction Guardian Financial Services	mai 2013

Administrateurs pour le compte des titulaires de polices⁽¹⁾	Résidence	Poste et occupation principale	Administrateur depuis
Mark J. Fuller	Toronto, Ontario	Président Commission du Régime de retraite de l'Ontario	septembre 2002
Harold W. Hillier	Newmarket, Ontario	Administrateur	avril 2012
Richard E. Rooney	Toronto, Ontario	Président Burgundy Asset Management Ltd.	septembre 2002
Mark Sylvia	Burlington, Ontario	Président et chef de la direction L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie	juin 2014
Douglas C. Townsend	Kingston, Ontario	Président Townsend Actuarial Consulting Ltd.	avril 2000

(1) Aucune des personnes désignées ne détient d'actions ordinaires de la société.

c) **Sommaire des réunions tenues par le conseil d'administration et les comités**

Vous trouverez à l'Annexe « A » ci-jointe un registre de présence des administrateurs à chacune des réunions des administrateurs, conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances*.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA DIRECTION ET D'AUTRES PERSONNES :

Les membres du personnel clé de la direction de la société s'entendent des administrateurs et des dirigeants (membres de la haute direction). Le tableau ci-dessous illustre, pour le dernier exercice clos de la société, la rémunération globale versée par celle-ci aux membres de son personnel clé ayant reçu une rémunération globale supérieure à 100 000 \$.

**ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET
DES DIRIGEANTS VERSÉE PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'ANNÉE 2014**

NATURE DE LA RÉMUNÉRATION

	Honoraires des administrateurs	Salaires et avantages	Bonis	Total
REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS Nombre d'administrateurs : 16 ⁽¹⁾ Société ayant engagé les frais : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie	821 761 \$			821 761 \$
RÉMUNÉRATION DE PLUS DE 100 000 \$ VERSÉE À DES DIRIGEANTS Nombre de dirigeants : 11 Société ayant engagé les frais : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie		3 361 527 \$	2 645 950 \$	6 007 477 \$
TOTAL	821 761 \$	3 361 527 \$	2 645 950 \$	6 829 238 \$

(1) Le président et chef de la direction ne reçoit pas de rémunération à titre d'administrateur. Sa rémunération est comprise dans la rémunération des dirigeants.

NOMINATION DES AUDITEURS :

Il est proposé que la résolution suivante soit adoptée afin de nommer le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l. à titre d'auditeur de la société jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires et des titulaires de polices, dont la rémunération sera déterminée par le conseil d'administration.

QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL :

La société ne connaît aucun sujet qui sera présenté à l'assemblée générale annuelle autre que ceux dont il est question dans l'Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle.

Nous serions heureux de vous compter parmi les participants à l'assemblée générale. Toutefois, si vous n'avez pas l'intention d'y assister, nous vous prions de bien vouloir remplir et signer le

formulaire de procuration ci-joint et de le retourner dans l'enveloppe affranchie fournie à cet effet dès que possible ou le soumettre électroniquement.

Le *Rapport annuel* de la société, qui comporte les états financiers annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, est envoyé par la poste ou par voie électronique aux actionnaires et aux titulaires de polices avec participation qui ont demandé de recevoir l'avis de convocation à toute assemblée générale annuelle, accompagné de l'avis précité et de la présente circulaire de sollicitation de procurations par la direction.

AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le conseil d'administration de la société a approuvé le contenu de la présente circulaire de sollicitation de procurations par la direction, ainsi que son envoi aux actionnaires et aux titulaires de polices avec participation qui ont demandé de recevoir les avis de convocation aux assemblées générales annuelles.

Fait le 2 mars 2015.

Le président et chef de la direction,



Mark Sylvia

La secrétaire générale,



Anne E. Butler

L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

SIÈGE SOCIAL
259, rue King Est
Kingston (Ontario) K7L 3A8
Canada

Téléphone : 613 548-1881

ANNEXE « A »
REGISTRE DE PRÉSENCE
pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Administrateur	Présences aux réunions du conseil	Présences aux réunions des comités (si membre)
James F. Billett* 1,2,3	4 sur 4	4 sur 4
Andrew S. Birrell 5	11 sur 11	2 sur 2
John F. Brierley† 1,5	7 sur 7	4 sur 4
Mark J. Fuller 2,3,4	10 sur 11	8 sur 8
Leslie C. Herr‡ 4	3 sur 5	2 sur 2
Harold W. Hillier 2,4	11 sur 11	4 sur 4
Edward M. Iacobucci1,2	11 sur 11	5 sur 5
Duncan N. R. Jackman 1,2,3,4,5	9 sur 11	13 sur 14
Richard E. Rooney 3,4	9 sur 11	6 sur 7
Deanna Rosenswig* 1,3	2 sur 4	2 sur 3
Clive P. Rowe 4	11 sur 11	4 sur 4
Stephen J.R. Smith 3,4	9 sur 11	4 sur 7
Mark Sylvia§ 5	6 sur 6	2 sur 2
Mark M. Taylor 4	10 sur 11	4 sur 4
Douglas C. Townsend 1,3,5	9 sur 11	9 sur 9
Jacques Tremblay† 1,3,5	7 sur 7	6 sur 6
Paul R. Weiss* 1,2	3 sur 4	3 sur 3
Jonathan J. Yates 5	11 sur 11	1 sur 2

SOMMAIRE DES RÉUNIONS TENUES PAR LE CONSEIL ET LES COMITÉS

Conseil d'administration	11
¹ Comité d'audit	4
² Comité d'étude sur les règles de conduite	1
³ Comité des ressources humaines	3
⁴ Comité des placements	4
⁵ Comité spécial des actifs	2
Nombre total de réunions	24

* Ne s'est pas présenté en vue d'une réélection en avril 2014

† Élu en avril 2014

‡ A remis sa démission en mai 2014

§ Nommé en juin 2014